

Procès-verbal de la troisième assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline parlementaire, tenue le lundi 13 mars 2023 par vidéoconférence.

PRÉSENCES

Membres avec droit de vote :

M. Alain Samson	Président (2024)
Mme Farrah Bérubé	Vice-présidente (2024)
Mme Nicole Podeur	Trésorière (2023)
M. Mathieu Laroche Casavant	Secrétaire (2023)
M. Jocelyn Gilbert	Administrateur coopté (2023)
M. Francis Carpentier	Administrateur coopté (2023)
Mme Nadia Leclerc	Administratrice (2024) (arrivée à 21 h)

Membre sans droit de vote :

Mme Mélissa Coulombe-Leduc	Conseillère municipale, Cap-aux-Diamants
----------------------------	--

ABSENCES

M. Gilles Gaumont	Administrateur (2023)
M. François Lefebvre	Administrateur (2024)

IL Y A QUORUM

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Hélène Saint-Pierre	Conseillère en consultations publiques
M. Michel Masse	Président, Comité des citoyens du Vieux-Québec
Mme Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 7 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

- 23-03-01 Ouverture de l'assemblée
- 23-03-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 23-03-03 Période d'information de la conseillère municipale
- 23-03-04 Période de questions et commentaires du public
- 23-03-05 Adoption du procès-verbal du 13 février 2023
- 23-03-06 Fonctionnement du conseil d'administration
- 23-03-07 Trésorerie
- 23-03-08 Rapport des délégations et autres participations
- 23-03-09 Suivi des dossiers
- 23-03-10 Correspondance
- 23-03-11 Divers
- 23-03-12 Levée de l'assemblée

Procès-verbal

23-03-01 Ouverture de l'assemblée

M. Alain Samson ouvre la réunion à 19 h 05.

23-03-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

23-03-03 Période d'information de la conseillère municipale

Îlot Fleurie – Le stationnement appartient au ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD). Les équipes de la Ville ont été sensibilisées à l'aspect des lieux et les agents de stationnement ont été informés d'appliquer la réglementation concernant l'empiètement des stationnement sur les trottoirs. Le déneigement du chemin entre le boulevard Charest et la rue Saint-Vallier sera déneigé à compter de l'année prochaine.

Hébergement collaboratif – La [loi 67 sur l'hébergement collaboratif](#) permet à partir du 25 mars l'hébergement dans une résidence principale à la grandeur du Québec, à moins qu'une municipalité n'adopte un règlement de zonage pour l'interdire. Le nombre de signatures requises pour la tenue d'un scrutin référendaire à cet effet est réduit de moitié. La Ville permet déjà ce type d'hébergement sur l'ensemble de son territoire depuis 2019 et continue de travailler sur sa réglementation. Le sujet de l'hébergement collaboratif dans le Vieux-Québec sera abordé à la Table de concertation.

Rue Dalhousie, piste cyclable – La piste est trop étroite selon les normes du MTMD. C'est la voie cyclable la plus empruntée de la Ville. Plusieurs options ont été envisagées sur les rues avoisinantes mais aucune n'a été retenue. Des aménagements temporaires sont donc prévus sur la rue Dalhousie en attendant le réaménagement complet du secteur dans un horizon de 5 ans ([communiqué](#)). La piste sera séparée de la voie routière par des murets de béton et des bacs de plantation ([présentation](#)). Une voie de circulation sera retirée en direction ouest. Il y aura également un feu de signalisation vélo à l'entrée du stationnement

de la place des Canotiers et un feu pour permettre aux véhicules de tourner à gauche. Il ne sera plus permis de tourner à gauche sur la rue de la Barricade. Les trois entrées charretières seront peintes en vert. Les espaces piétons et cyclistes seront délimités sur la place des Canotiers. Une brigade de sensibilisation au code de la sécurité routière sera ajoutée. Ces aménagements temporaires visent la sécurité routière et non la mobilité active. Une rétroaction sera faite à l'automne.



M. Masse signale qu'il sera important de bien communiquer les informations et de signaler que la rue Dalhousie demeurera accessible. Mme Coulombe-Leduc précise à cet effet que le programme de subvention pour les sociétés de développement commercial et associations de gens d'affaires sera bonifié pour tenir compte des modifications à la circulation et au stationnement.

Les parcours 1 et 11 se seront pas modifiés. Il y aura possiblement une station supplémentaire de àVélo. Il n'y aura pas de navette comme il y en a eu pendant le 400^e mais l'idée est à l'étude.

Un citoyen souhaiterait un marquage au sol en plus du feu de signalisation pour les vélos pour plus de sécurité. Il fait remarquer également que les murets de béton devront être positionnés de manière à laisser suffisamment de place aux camions pour tourner dans le stationnement de la place des Canotiers. Mme Coulombe-Leduc va transmettre l'information au Service du transport et de la mobilité intelligente (STMI).

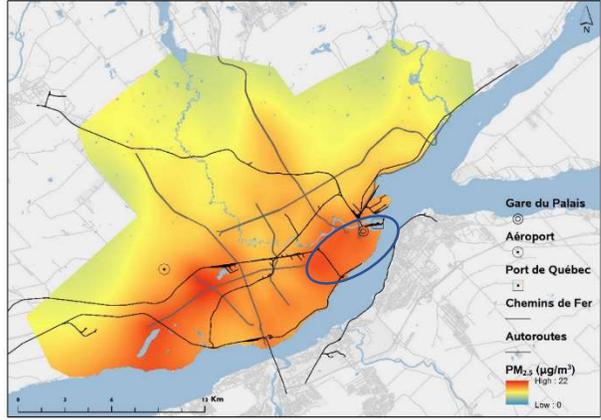
Séances d'information – Mme Coulombe-Leduc rappelle que des séances d'échanges sont à venir concernant le projet pilote de piétonnisation du Vieux-Québec et les mesures d'atténuation pour les chantiers majeurs (voir le calendrier plus loin).

Passage piétonnier rues Saint-Louis / Du Parloir – Le modèle standard de panneau lumineux signalant un passage piétonnier n'est pas conforme aux exigences du site patrimonial. Les équipes de la Ville sont à la recherche d'un modèle adéquat. On souhaiterait en faire l'installation cette année.

Mon environnement, Ma santé – Les deux rapports finaux préparés dans le cadre du projet Mon environnement, ma santé (MEMS) ainsi que les [faits saillants et les recommandations](#) ont été rendu publics aujourd'hui par le CIUSSS-CN ([publications 2013](#)).

La Ville qui avait confié le mandat de l'étude au CIUSSS-CN a accueilli favorablement les résultats ([communiqué](#)). Des neuf recommandations concernant la qualité de l'air, elle insiste plus particulièrement sur les deux premières qui visent la réduction de la circulation routière et du celle du chauffage au bois qui sont à l'origine d'une grande partie des particules fines. À cet égard, la carte des concentrations moyennes annuelles publiée dans

les recommandations de l'étude montre que tout le district de Cap-aux-Diamants est dans une zone élevée de concentration (zone rouge-orange).

<p style="text-align: center;">Recommandations</p> <ol style="list-style-type: none">1. Accélérer la transition vers la mobilité durable, réduire la capacité routière et le volume de circulation2. Adopter une réglementation bonifiée sur le chauffage au bois et renforcer la sensibilisation sur les impacts sanitaires3. Augmenter les efforts de verdissement et de déminéralisation4. Développer des plans d'action pour réduire les émissions des transports lourds5. Intensifier la réduction des émissions (énergies propres et réduction à la source de matières à incinérer)6. Poursuivre les efforts d'atténuation des poussières7. Mettre en place des mesures d'atténuation à la source pour éviter les épisodes de forte concentration journalière de nickel8. Considérer la mise en place d'un mécanisme de gouvernance pour coordonner les actions sur la qualité de l'air9. Adopter des cibles intermédiaires non réglementaires pour les particules fines et le dioxyde d'azote	 <p>Figure 1. Variabilité spatiale des concentrations moyennes annuelles de particules fines ($\mu\text{g}/\text{m}^3$) à Québec, modélisées à partir des données de l'échantillonnage mobile, 2019- 2020</p> <p>○ District de Cap-aux-Diamants</p>
<p>Adapté de Faits saillants et les recommandations du projet Mon Environnement, ma santé, mars 2013</p>	

14, côte du Palais – Le CIUSSS-CN ne prévoit pas d'hébergement à cet endroit, mais des services de proximité pour une clientèle variée et pas seulement en situation d'itinérance ou de toxicomanie. Une rencontre avec la population aura lieu lorsque le projet sera plus avancé.

Assurance des édifices patrimoniaux – Au conseil municipal du 21 février 2023, la Ville a adopté une résolution demandant au gouvernement du Québec d'intervenir dans la recherche et l'application de solutions pour aider les propriétaires à assurer leurs biens et d'inciter les instances fédérales à intervenir sur cet enjeu pancanadien ([CV-2023-0131](#)).

Une résolution similaire a été adoptée par une trentaine de municipalité et par l'Union des municipalité du Québec (UMQ). On souhaite faire pression sur le ministre de la Culture et des communications, M. Mathieu Lapointe et, dans une seconde étape, interpeler le ministre du Patrimoine canadien, M. Pablo Rodriguez.

À cet égard, Mme Coulombe-Leduc mentionne que les assureurs ont déjà voulu par le passé cesser de couvrir les risques d'inondation. Un projet de loi avait même été envisagé par la Chambre des communes pour obliger les assureurs à maintenir la couverture, mais il n'a pas vu le jour parce que le Bureau des assurances du Canada (BAC) a fait marche arrière.

À la suggestion de Mme Coulombe-Leduc, un comité *ad hoc* sera éventuellement créé au sein de l'UMQ pour travailler plus particulièrement sur la problématique des assurances.

23-03-04 Période de questions et commentaires du public

Aucune question ni commentaire.

23-03-05 Adoption du procès-verbal du 13 février 2023

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 13 février 2023.

23-03-06 Fonctionnement du conseil d'administration

➤ Assemblée générale annuelle, rapport annuel 2022 et états financiers

Des suggestions sont faites pour une présentation dans le cadre de l'assemblée générale annuelle. On retient la proposition d'une présentation par le CIUSSS-CN du projet Mon environnement, Ma santé.

On retient l'idée d'une présentation par l'Association des amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ) sur les assurances pour l'assemblée ordinaire de mai.

Le rapport annuel et les états financiers sont en préparation.

Mme Podeur mentionne qu'elle ne sera pas disponible pour poursuivre ses activités au sein du conseil d'administration et qu'elle ne se représentera pas aux prochaines élections.

➤ Consultations publiques et séances d'information à venir

Séances d'information		
Projet pilote Piétonisation	13 mars	Commerçants
	15 mars à 19 h	Conseils et comités
	29 mars	Grand public
Grands chantiers 2023	14 mars à 19 h	Citoyens
	15 mars à 19 h	
	15 mars à 14 h	Commerçants
Travaux rue de Bernières	20 mars à 19 h	Grand public
Consultation publique et demande d'opinion		
Modifications au PPU Colline parlementaire visant les cases de stationnement	8 mai	Grand public

Projet pilote Piétonisation – M. Masse souligne qu'il est important de se réapproprier certaines rues et certains milieux de vie comme le quartier latin. Le projet de piétonisation du quartier latin s'étalera sur une période de six semaines en juillet tandis que celui de la rue Saint-Louis est prévu tout l'été. Le sujet sera abordé plus à fond à la rencontre du 15 mars puis à celle du 29 mars.

Travaux rue de Bernières – Le projet prévoit la réfection des réseaux d'aqueduc et d'égouts, de la chaussée et des trottoirs sur la rue De Bernières, entre les avenues Taché et Briand. Une invitation a été distribuée en porte à porte dans le secteur concerné.

M. Carpentier va représenter le conseil lors de cette rencontre.

➤ Rencontre citoyenne avec le promoteur de l'îlot Charlevoix

Une présentation a été faite par le promoteur à la Table de concertation du Vieux-Québec. La présentation est fort semblable à celle qui a été faite au conseil de quartier le [12 octobre 2021](#). Les constructions sont conformes au zonage, mais les usages pourraient faire l'objet d'une demande de modification au zonage. Le projet soulève beaucoup d'interrogations de la part du conseil de quartier et du comité de citoyens et les réponses sont longues à venir de la part du promoteur. Une certaine inquiétude ou réserve est émise par les commerçants de la Société de développement commercial.

La question d'une épicerie est un enjeu pour le quartier. Le projet de l'îlot ne semble offrir que des produits haut de gamme.

La Ville a fait faire une étude d'opportunités sur les services d'accommodation et d'épicerie dans le quartier. On attend avec impatience les résultats. La Coopérative du Petit Champlain pourrait être intéressée par un projet citoyen d'épicerie.

➤ **Suivi des demandes avec les représentants de la Ville**

Liste d'usages commerciaux de proximité, rue Garneau – À la suite de la séance de travail qui a eu lieu à l'assemblée du [13 février](#), M. Samson et M. Masse ont rencontré la Division de la gestion territoriale de la Ville.

La rencontre a permis de comprendre davantage le besoin. Le secteur est zonée habitation seulement de sorte qu'aucun nouveau commerce ne peut s'y établir et que les commerces existants disposent d'un droit acquis de sorte que seul un commerce similaire peut s'établir au même endroit. La Ville veut élargir les usages possibles pour permettre un éventail plus large de commerces.

Quelques usages supplémentaires ont été ajoutés à la liste proposée (cotravail, location de vélos ou de voitures, réparation d'électro-ménagers, vente au détail d'appareils téléphoniques et informatiques).

Il a été convenu lors de la rencontre que la Ville établira une liste exhaustive qu'elle soumettra ultérieurement au conseil de quartier.

Changements climatiques – En suivi de la problématique soulevée le [9 janvier 2023](#) concernant le débordement majeur du fleuve ([Le Soleil, 23 décembre 2022](#)), M. Gilbert a rédigé une proposition qu'il soumet aux membres du conseil.

Il rappelle que le 23 décembre la marée a atteint des records historiques avec une hauteur de 7,4 mètres. Le secteur du Vieux-Port et plus particulièrement la rue Dalhousie a été fortement affecté par la montée rapide et importante des eaux.

Comme de tels événements risquent grandement de se produire de nouveau en raison des changements climatiques à la hausse, il y aurait lieu d'agir en amont dès maintenant.

RÉSOLUTION 23-03-08

Concernant une demande à la Ville pour identifier les meilleures pratiques et les solutions de mitigation au débordement majeur des eaux dans le secteur du Vieux-Port

CONSIDÉRANT les pertes financières de plusieurs dizaines de milliers de dollars de certains commerces et les pertes totales de quelques véhicules ;

CONSIDÉRANT QUE la sécurité des personnes a été compromise ;

CONSIDÉRANT QUE le réchauffement climatique et la montée probable du niveau du fleuve risquent de rendre plus fréquent ce type d'événement ;

CONSIDÉRANT QUE le secteur historique, reconnu par l'Unesco, a été mis à risque le 23 décembre 2023 et que sa pérennité est menacée à long terme ;

SUR UNE PROPOSITION DE M. Jocelyn Gilbert, DUMENT APPUYÉE PAR M. Francis Carpentier, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU qu'une réflexion importante soit entreprise

par la Ville, si ce n'est déjà fait, sur la base de ce qui se fait dans plusieurs villes à travers le monde, dont la ville de Boston. La réflexion visera à :

- analyser l'évolution du risque dans le temps ;
- identifier les meilleures pratiques et solutions de mitigation à travers le monde pour des villes ayant une problématique similaire ;
- établir l'accompagnement requis des propriétaires riverains sur la rue Dalhousie pour identifier les meilleurs moyens de prévention et de sécurisation de leurs installations ;
- identifier le quai Chouinard comme une infrastructure sensible aux effets climatiques et qui devra être adaptée. À titre d'information, le quai 22 est à une hauteur marée de 7,3 m. Le quai Chouinard est 1,6 m plus bas. Les hautes marées atteignent parfois 5,8 m sans compter l'effet des ondes de tempêtes, des vents et des basses pressions ;
- identifier les mesures d'urgence requise lors de débordement majeur prévisible pour protéger les personnes, piétons, curieux et automobilistes ;
- connaître les critères de sélection des projets qui seront éventuellement financés par le nouveau fond d'adaptation des infrastructures aux changements climatiques dont la Ville s'est dotée.

23-03-07 Trésorerie

➤ **Budget et état des revenus et dépenses**

Bilan au 28 février 2023	Solde (\$)
Projet Vision	970,81
Projet Sécurité routière	300,00
Budget de fonctionnement	2 282,32
Solde	3 553,13

➤ **Autorisation et remboursement de dépenses**

RÉSOLUTION 23-03-09

Concernant le remboursement de 40\$ en frais de déplacement et de stationnement

CONSIDÉRANT la résolution CA-13-37 relative aux frais de représentation ;

CONSIDÉRANT les tarifs applicables à la Ville de Québec pour les frais de déplacement ;

CONSIDÉRANT les déplacements du 20 décembre 2022 pour une rencontre avec le Bureau des grands événements (10 \$), du 1^{er} mars 2023 pour une rencontre avec l'organisation du Festival d'été (11 \$) et le 3 mars 2023 pour une rencontre de la Division de la gestion territoriale (19 \$) ;

SUR UNE PROPOSITION de Mme Farrah Bérubé DUMENT APPUYÉE par Mme Nicole Podeur, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de rembourser 40,00 \$ à M. Alain Samson pour des frais de déplacement et de stationnement.

RÉSOLUTION 23-03-10

Considérant la résolution 22-01-06 ;

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser le paiement de 100 \$ pour le procès-verbal de l'assemblée du 13 mars 2023.

23-03-08 Rapport des délégations et autres participations

➤ **Table de concertation du Vieux-Québec**

La dernière rencontre a porté presque exclusivement sur le projet de l'îlot Charlevoix.

Un nouveau membre se joindra à la table. En effet, la Ville a nommé, le 22 février dernier, M. Charles Marceau, ancien directeur du Service du développement économique et des grands projets, directeur de projet pour le développement du Vieux-Québec et l'essor économique de la ville ([CA-2023-0099](#)).

➤ **Comité spécial de sécurité mobilité secteur Dalhousie**

Le sujet a été traité au point d'information de la conseillère municipale.

➤ **Comité Paysage sonore**

Un comité conjoint a été mis en place par le conseil de quartier et le Comité des citoyens du Vieux-Québec (CCVQ). Le comité travaille sur l'environnement sonore du Vieux-Québec et de la Colline parlementaire et produira un document sur les préoccupations des citoyens et citoyennes à cet égard.

Un sondage préparé par la firme Votepour.ca paraîtra prochainement sur les différents médias sociaux du quartier. On souhaite qu'au moins 150 personnes y répondent. Les résultats seront présentés à la fin de l'été.

Les coûts du sondage seront partagés à part égale entre le conseil de quartier et le CCVQ.

RÉSOLUTION 23-03-11

Concernant un engagement financier pour la réalisation d'un sondage sur le paysage sonore du Vieux-Québec et de la Colline parlementaire

CONSIDÉRANT QU'un comité Paysage sonore a été mis sur pied conjointement par le conseil de quartier et le Comité des citoyens du Vieux-Québec ;

CONSIDÉRANT QUE le comité juge opportun de tenir un sondage à cet égard ;

SUR UNE PROPOSITION DE M. Jocelyn Gilbert, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Nicole Podeur, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil de quartier contribue à hauteur de 50% aux coûts du sondage préparé par Vote pour.ca sur le paysage sonore du Vieux-Québec et de la Colline parlementaire et dont les coûts totaux sont estimés à 1000 \$ plus taxes.

23-03-09 Suivi des dossiers

➤ **Problématique des assurances des édifices patrimoniaux**

Le sujet a été traité au point d'information de la conseillère municipale.

➤ **Suivi Tourisme autrement**

Des rencontres de mise à jour et de dépôt du rapport ont eu lieu avec quelques organismes. D'autres rencontres sont en préparation avec la Ville et avec l'Association des guides touristiques de Québec.

Il y a de très bonnes indications que les préoccupations exprimées dans le rapport ont été prises en compte. La relance de l'Agora et le bain portuaire dans le bassin Louise sont des exemples de l'implication des citoyens.

Le Bureau des Grands événements, le Port de Québec, le Festival d'été et les Fêtes de la Nouvelle-France ont notamment été rencontrés concernant les mesures d'atténuation des impacts des événements sur les résidents.

➤ **Sécurité routière (modification circulation de transit camion sur Champlain, suivi de la création du Comité de travail, projet commun avec Ursulines)**

M. Gilbert ayant dû quitter, le dossier des problématiques concernant la circulation de transit et le trafic lourd est reporté à une prochaine assemblée.

Mme Bérubé résume les derniers développements concernant le projet commun avec les Ursulines.

Les tests relatifs à l'application Hop Hop auront lieu la semaine prochaine.

Le débarcadère de la rue Sainte-Ursule est prêt et les parents vont en être informés. Le panneau de signalisation pourrait être plus détaillé concernant les pages horaires mais il semble qu'on soit contraint par l'espace.



Dans le cadre du projet commun de mobilisation à la sécurité routière, l'artiste va commencer à peindre les œuvres prévues sur les ruelles du Parloir et des Ursulines à la fin juin. Deux thèmes ont été retenus, soit le thème musical et le thème sportif.

Les œuvres seront temporaires dans le sens qu'elles disparaîtront graduellement avec le temps. Ce volet du projet pourrait toutefois être repris et les œuvres rafraîchies d'année en année. Les esquisses seront présentées demain au comité de parents de l'école.

Finalement, Mme Bérubé mentionne que le campus de Loretteville va fermer ses portes et qu'environ 80 étudiants se joindront à la clientèle scolaire de l'école des Ursulines.

23-03-10 Correspondance

s.o.

23-03-11 Divers

s.o.

23-03-12 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de lever la séance à 21 h 35. L'assemblée générale annuelle du conseil de quartier aura lieu le mardi 11 avril 2023.

M. Alain Samson
Président

M. Mathieu Laroche Casavant
Secrétaire

Projet

Annexe 1 – Suivi des résolutions

Aide-mémoire – Résolutions courantes (en gris, suivi complété)			
No, sujet, procès-verbal	Destinataire	Demande ou recommandation	Suivi
23-03-08 – Vieux-Port, débordement, mars 23	Ville	Identifier les meilleurs pratiques et les solutions de mitigation au débordement majeur des eaux	
22-10-64 – Bain portuaire, déc. 22	Ville	Contribuer aux coûts d'opérations du bain portuaire notamment pour la masse salariale des surveillants-sauveteurs.	
22-09-60 – Piste cyclable du secteur Dalhousie, nov. 22	Comité sécurité mobilité secteur Dalhousie	Viser l'acceptabilité sociale ; relocaliser ou sécuriser la piste; prioriser le secteur traverse / Vieux-Port ; examiner les améliorations possibles à la circulation publique au port (clôtures).	21 fév. 23, La Ville annonce de nouveaux aménagements pour des déplacements plus sécuritaires dans le Vieux-Port (communiqué).
22-08-50 – Jury – Parcours 350e Collège François-de-Laval (CU2022-046), oct. 22	Ville – Division de la Culture	Désigner M. L. Casavant, M. Carpentier et M. Masse sur les jurys de sélection du 25 oct. (hommage aux femmes), du 1 ^{er} nov. (enseignement) et de janvier 2023 (nation Huronne-Wendate).	
22-01-08 Plan d'ensemble transport et mobilité active, janv. 22	Ville	Faire le point sur les problématiques et solutions ; mettre en œuvre un plan de mobilité active pour le Vieux-Québec	
22-01-04 – Requêtes et plaintes, janv. 22	Ville	Fournir les requêtes et plaintes concernant le quartier.	

Légende : CCVQ Comité des citoyens du Vieux-Québec PPU Plan particulier d'urbanisme pour la colline Parlementaire

Annexe 2 – Liste des sujets à traiter

Suivi des demandes avec les représentants de la Ville

- Aménagement du parc Corps de garde –
- Nouvelle réglementation concernant le Airbnb –
- Travaux publics à venir (coordination des informations dans un même secteur) –
- Application de la réglementation en lien avec les stationnements sur rue, vignette contrevenants, etc. –
- Dossier habitation –
- Émission des permis –
- RTC (passage des trajets d'autobus dans le quartier) –
- Police, pompiers, dossiers de sécurité publique, assurances, délinquances, voitures bruyantes et quiétude du quartier etc. –
- Demande d'accès aux demandes au 311 –
- Demande pour le site Web du conseil de quartier –

Rapport des délégations et autres participations

- Table de concertation du Vieux-Québec
- Comité spécial de sécurité mobilité secteur Dalhousie
- Comité Paysage sonore Conseil et CCVQ
- Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP)
- Comité de cohabitation Port Communauté (CCPC)
- Table de concertation vélo des CQ
- Table de concertation en environnement des CQ
- Mobilité durable, suivi de projet avec la SDC-VQ
- Comité de bon voisinage, réseau structurant de transport

Suivi des dossiers

- Problématique des assurances des édifices patrimoniaux
- Congrès des Villes du Patrimoine Mondial de l'OVPM
- Suivi Tourisme Autrement
- Troisième lien
- Priorisation des besoins du quartier (suivi résolution 21-10-52)
- Mobilité, transport (suivi résolution 22-01-02 Plan d'ensemble intégrateur)
- Îlot Charlevoix, QG Vieux-Québec
- Dossier Vision
- Page Facebook
- Site de compostage et jardins collectifs
- Regroupement des conseils de quartier
- Offre de loisirs
- Société de développement commercial du VQ (SDC)